



**UNIVERSITÉ
PARIS-EST
MARNE-LA-VALLÉE**

18 | 10 | 2013



Monter des contrats internationaux

Pascal Janots
Service des Activités Industrielles et Commerciales

Sommaire

- 1 • Partenariat et valorisation
- 2 • Montage scientifique
- 3 • Horizon 2020
- 6 • La procédure
- 5 • Environnement juridique
- 6 • Propriété intellectuelle
- 7 • Les contrats de la coopération

Partenariat et valorisation

- Une mission de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Une démarche ouverte et coopérative au plan national et international
- Recherche fondamentale, industrielle, développement



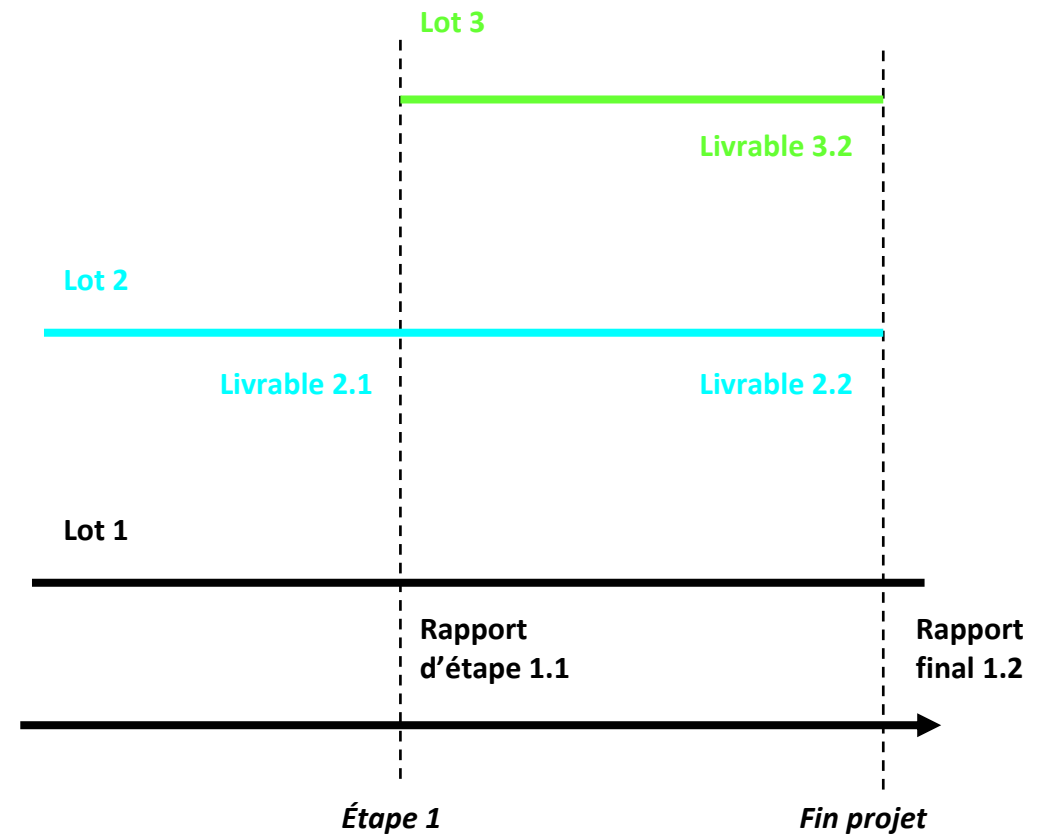
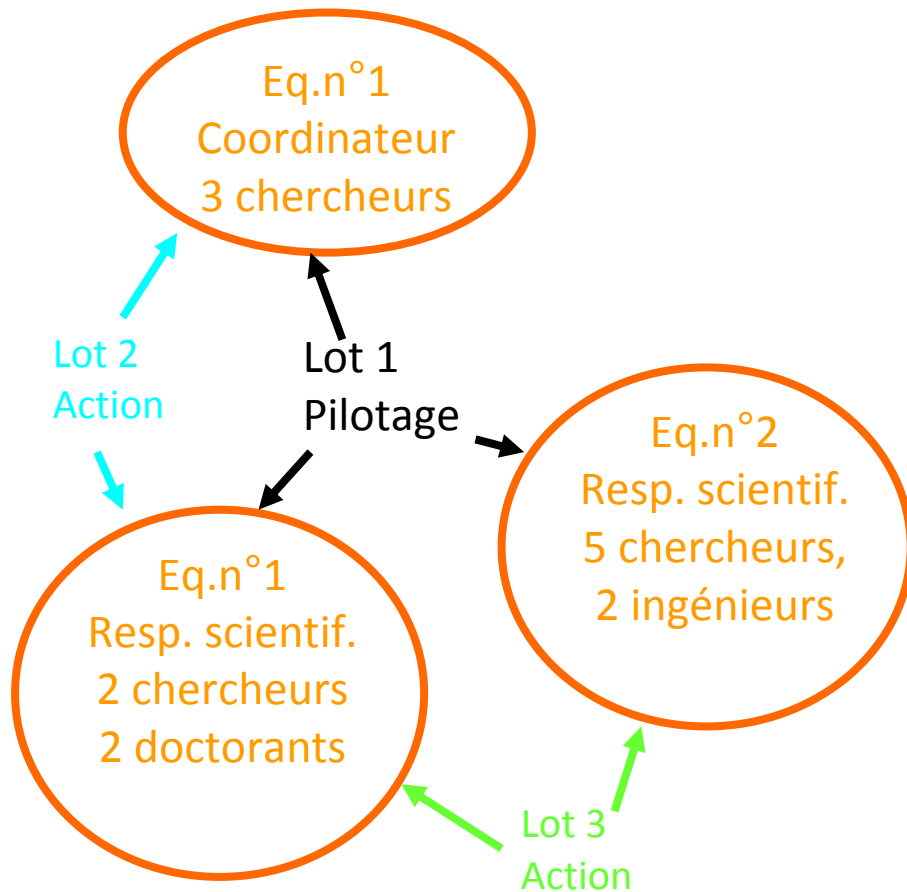
Échange et création de connaissances

- *Idées, concepts, données savoir faire*
- *Supports multiples*

Partage des moyens

- *Équipements, moyens techniques, services*
- *Temps de travail des chercheurs et personnels supports*

Monter le projet scientifique



- L'excellence scientifique
 - ERC : subvention
 - Marie Skłodowska-Curie
 - bourses individuelles : subvention
 - réseaux de recherche (ITN) : subvention
 - Echange industrie recherche: collaboration
 - Technologies futures et émergentes (FET):collaboration et subvention
 - Infrastructures:
- La primauté industrielle
 - Les domaines technologiques clefs : collaboration et subvention
 - Aide aux Pme
- Les défis sociétaux : collaboration et subvention

La procédure

- AAP défini par un document programmatique comprenant:
 - Les objectifs;
 - Les règles de fonctionnement (forme des livrables, éthique, PI, finances)
 - Les conditions de sélection
- Sélection puis négociation
- Engagement par document juridique
 - Durée et cadre de travail encadrées
- L'activité amont
 - Veille sur les programmes
 - Recherche de partenaires

Environnement juridique

- Institutions (personnes morales)
 - Les organismes opérationnels de recherche structures publiques
 - Les entreprises
 - Les organismes financeurs: programmes, agences

L'UR n'est pas une personne morale !

- Personnes physiques
 - Personnels chercheurs, techniques
 - Subordonnées aux personnes morales
 - ~~Conflit d'intérêt~~

Etudiants et stagiaires ?

- La forme des coûts dépend de la comptabilité de l'institution....
 - Les ressources dépendent des institutions.
 - Moyens matériels
 - Personnels
 - Connaissances utilisées ou produites
 - Coût complet ou coût marginal
 - Coût du travail, frais indirect
- Et du type d'échange financier
 - Subvention
 - Collaboration
 - Prestation

Propriété intellectuelle

- La recherche produit des connaissances
 - publications, logiciels, bases données, brevets d'invention, savoir faire, idées et concepts
- Réalisation du projet
 - Utilisation des connaissances antérieures
 - Production des résultats
- Définir les modalités de l'échange dans les contrats
 - Quel secret, quelle diffusion
 - Qui possède, qui utilise, qui exploite
 - S'appuyer sur le code juridique de la PI
- Logique propriétaire ou logique libre

Les contrats de la coopération

- La convention de financement (Grant agreement)
 - Entre l'institution qui finance et celle du coordinateur
 - Définit
 - Les objectifs de la subvention
 - Les modalités de paiement et échéances
 - Les règlements
 - Une annexe essentielle : le programme scientifique
- L'Accord de Consortium
 - Entre les institutions coopérantes
 - Définir la gouvernance
 - Le coordinateur
 - Les instances
 - Organiser la gestion financière
 - Définir les dispositions de PI

Le montage de projet est une affaire collective entre chercheurs et personnels administratifs

Merci de votre attention

Service des Activités Industrielles et Commerciales

Pascal JANOTS,

Chargé de mission

+33 1 60 95 71 70

saic@u-pem.fr